



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Mercredi 5 mai 2021, 15h

Visioconférence

Extraits du procès-verbal

Présent(e)s :

Laëtita Auphan, Festival de musique baroque du Jura
Michel Baroux, Festival Jean de la Fontaine
Muriel Batier, Dans les jardins de William Christie
Isabelle Battioni, Festival d'Ambronay
Éric Beillevaire, Festival de Puyceli
Marine Berthet, Les cordes en ballade
Laurent Bureau, Festival européen Jeunes Talents
Helene Caron Salmona, Festival de Quatuor à cordes du Luberon
Joëlle Damery, Les Flâneries musicales de Reims
Jean Delescluses, Saoû chante Mozart
Élisabeth Doods, Festival de musique sacrée de Perpignan
Nicolas Duroy, Musicalta
Sabine Duthoit, NAME Festival
Roger Fontanel, D'jazz à Nevers
Paul Fournier, Les Traversées
Haude Hellio, Les Francofolies de la Rochelle / Le Printemps de Bourges
Cyril Huvé, La Grange aux Pianos
Marjorie Jalladot, Festival de Saintes
Jean-Michel Mathé, Festival international de Besançon Franche-Comté
Alice Orange, Festival de Sablé
Patrice Poulain, Mars en baroque
Emmeran Rollin, Festival de Rocamadour
Jean-Pierre Rousseau, Festival Radio France Montpellier Occitanie
David Théodoridès, Sinfonia en Périgord
Benoît Thiebergien, Détours de Babel

Paul-Emmanuel Thomas, Festival de Menton
Nathalie Yeramian, 1000 Sources et Dordogne
Michel Wolkowsky, Festival international de l'Abbaye de Sylvanès

Ont donné pouvoir :

Claire Bodin, Présence Compositrices
Julien Caron, Festival de la Chaise-Dieu
François Delagoutte, Rencontres musicales de Vézelay
Jean-Louis Guilhaumon, Jazz in Marciac
Véronique Iaciu, Festival du Périgord Noir
Béatrice Macé, Les Trans Musicales
Aurélie Magnat, Toulouse les Orgues
Maria Carmela Mini, Latitudes Contemporaines
Jean-Pierre Onoratini, Festival international de piano de La Roque d'Anthéron
Nathalie Rappaport, Festival de Saint-Denis
Paul Rondin, Festival d'Avignon
Jackie Surjus-Collet, Festival Aujourd'hui musiques
Élise Tatin, Festival de Tarentaise
Philippe Toussaint, Septembre Musical de l'Orne
Claire Weiss, Festival international de Colmar

Assistaient également :

Sylvie Cochet
Anne-Isabelle Gonzalez, Festival de la Chaise-Dieu
Laëtitia Paulet, Chorégies d'Orange
Marc Thonnat, Festival de la Vézère
Diane Ver Hulst

Le Président, Paul Fournier, prend la parole afin d'ouvrir cette Assemblée générale. Il regrette que ce soit la seconde Assemblée générale en distanciel et espère que la prochaine, prévue à l'automne, se tiendra en présentiel.

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2020

Paul Fournier soumet à l'approbation des membres le procès-verbal des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 26 mai 2020. En l'absence de remarques, il est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Examen et approbation du rapport moral et du rapport d'activité de l'exercice 2020

Rapport moral

Paul Fournier présente le rapport moral de l'année 2020. Il dresse un panorama des sujets importants pour la fédération, notamment :

- La crise sanitaire et son impact,
- La nomination de Roselyne Bachelot au ministère de la Culture qui s'est traduite notamment par le lancement des États généraux des festivals et la création d'une mission « festivals » au Ministère,
- L'augmentation de la subvention de France Festivals,
- Le déploiement de France Festivals en régions à travers plusieurs projets : la cartographie des festivals, les forums en régions (Grand Est et Occitanie),
- La création d'un nouveau site internet pour la fédération,
- Le développement de réunions plénières à destination de tous les adhérents, rendu possible grâce au travail en ligne.

Il annonce également les nouvelles adhésions à la fédération et se félicite de la diversité des membres qui la compose : métropolitains, ruraux, pluridisciplinaires, etc. Il souligne que la force de cette fédération réside dans sa pluralité.

Le Président remercie l'engagement sans faille du Bureau, notamment lors des réunions pluri-hebdomadaires durant la crise. Le Bureau de France Festivals s'est montré très proactif, de même que le Conseil d'administration, toujours au rendez-vous.

Il souligne que cet engagement s'est également traduit par une participation active des membres dans les groupes de travail mis en place en fin d'année.

Enfin, il salue et remercie le travail fourni par l'équipe de France Festivals, et souligne que la prise de poste de la directrice, Alexandra Bobes, s'est effectuée dans un contexte complexe.

Rapport d'activités

La directrice, Alexandra Bobes, présente le diaporama qui reprend tout le rapport d'activités de l'année 2020, transmis en amont aux adhérents.

Lire le rapport d'activités 2020 :

https://www.francefestivals.com/media/francefestival/189240-rapport_activite_2020-4.pdf

A l'issue de la présentation, elle souligne le rapprochement de la fédération avec les syndicats Profedim et SMA, avec qui France Festivals entretient d'excellentes relations. Les relations avec l'USEP-SV sont quant à elles à renforcer.

Elle revient également sur le report des Actes 2 et 3 des États généraux des festivals. Cela signifie que la fenêtre de discussion sera étroite pour les festivals du fait du contexte électoral 2022. Elle rappelle que ce sont pour ces raisons qu'il a été décidé de prolonger le mandat du Bureau jusqu'à ces échéances, afin d'assurer une continuité.

Le rapport moral du Président, Paul Fournier, ainsi que le rapport d'activités 2020 sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Examen et approbation du bilan et du compte de résultats de l'exercice 2020

Le Trésorier, Jean-Michel Mathé, présente le budget réalisé 2020.

Il souligne que l'étude SoFEST modifie énormément les comptes.

S'agissant des produits, il énonce les points suivants :

- Le taux de subvention dont bénéficie la fédération n'avait encore jamais été atteint,
- Les cotisations des adhérents demeurent une ressource majeure pour la fédération,
- L'étude SoFEST bénéficie d'une subvention dédiée.

Concernant les charges, les points marquants sont les suivants :

- Le déménagement de l'Hôtel de Massa de France Festivals n'est plus à prévoir,
- Les postes de dépenses les plus importants sont SoFEST et les charges de personnel. Il conviendra d'analyser SoFEST sur les 3 années complètes,
- Les frais de réception ont baissé.

Par ailleurs, il confirme que la sortie de la TVA a bien été validée par la fiscaliste. 2021 sera donc l'année où France Festival sortira du champ fiscalisé : il n'y aura donc plus d'impôts à payer.

Le résultat d'exploitation est de 7 874 euros.
L'excédent de 6612 euros fait l'objet d'un report à nouveau.

Paul Fournier soumet au vote les comptes 2020.
Ils sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés. L'affectation de l'excédent est également validée à l'unanimité.

4. Examen et approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2021

Le Trésorier poursuit en présentant le budget prévisionnel pour 2021. On observe que la subvention d'État est redescendue à 75 200 euros avec gel.

Les scénarios sont optimistes grâce à une dynamique d'augmentation des cotisations. Enfin, il souligne l'importance du budget alloué aux deux projets - SoFEST et Dispositif d'observation des festivals - avec une subvention cumulée de 122 000 euros.

Concernant les surcoûts, ceux-ci sont liés essentiellement à l'augmentation des charges de personnel qui sont associées à ces deux projets également.

De ce fait, le budget prévisionnel pour 2021 se montre exceptionnel car il présente une augmentation de subvention publique rendant nécessaire le recours aux services d'un Commissaire aux comptes.

Le budget prévisionnel 2021 est soumis au vote de l'Assemblée générale.
Il est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. Désignation d'un commissaire aux comptes

Le budget 2021 présente une augmentation de subvention publique. Le dépassement du seuil de 153 000€ de subventions rend nécessaire le recours aux services d'un Commissaire aux comptes.

Le Trésorier, Jean-Michel Mathé, propose de solliciter le Cabinet BR Audit, sous la responsabilité de Fabien Méret, afin d'assurer le commissariat aux comptes de la fédération à partir de l'année 2021 et pour une durée de 6 ans.

Cette proposition est soumise au vote de l'Assemblée générale.
Elle est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. Point sur l'actualité

Suite à l'Assemblée Générale Ordinaire, Paul Fournier propose un temps d'échange autour de l'actualité des adhérents de France Festivals.

Un tour de table est effectué afin d'aborder des sujets d'actualités tels que :

- Le Centre national de la musique
- Le fonds de soutien aux festivals
- Le développement des contrats de filière, notamment sur des dispositifs possibles d'accompagnement en région
- Le besoin de clarification de la répartition CNM / DRAC
- La mise en place du passe sanitaire
- La structuration en région (COREPS, Intersyndicales, etc.)

Le Président conclue la séance en affirmant que France Festivals œuvre prioritairement au développement et à l'aboutissement d'une politique concertée entre l'État et les collectivités territoriales.

Il donne rendez-vous à tous les adhérents à l'automne, lors de la prochaine Assemblée générale qui sera cette fois-ci électorale.

La séance est levée à 17h.



Paul Fournier,
Président